

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (AAPC)
MARCHÉ DE PRESTATION INTELLECTUELLE - MISSION DE DÉFINITION D'UNE
STRATÉGIE DE DEVELOPPEMENT D'ECO-TOURISME

Procédure adaptée soumise aux dispositions de l'article R2123-1 du code de la commande publique

Pouvoir Adjudicateur:

Commune de NUEIL-LES-AUBIERS - 1, place Jeanne d'Arc 79250 NUEIL-LES-AUBIERS - Tél : 05 49 80 65 65 - marches@ville-nueil-les-aubiers.fr

Objet du marché et description du marché : mission de prestations intellectuelles de définition d'une stratégie de développement d'éco-tourisme décomposée en une seule tranche.

Procédure : La procédure de passation est la procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article R2123-1 du code de la commande publique

Lieu(x) d'exécution : Commune de NUEIL LES AUBIERS

Obtention du dossier de consultation : Le dossier de consultation est uniquement téléchargeable sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Lors du téléchargement du dossier de consultation, il est fortement conseillé au candidat de renseigner le nom de l'organisme soumissionnaire, le nom de la personne physique téléchargeant les documents et une adresse électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique, afin qu'il puisse bénéficier de toutes les informations complémentaires diffusées lors du déroulement de la présente consultation.

Date limite de remise des offres : **Mardi 23/02/21, à 12 heures**

Procédure de sélection : l'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction de :

Phase n°1 candidature et offre : Les critères sont énoncés dans le règlement de la consultation. Le pouvoir adjudicateur sélectionnera au moins 3 équipes pour une phase de négociation-entretien.

Phase n°2 négociation-entretien : les candidats des 3 meilleures offres pourront être convoqués pour un entretien qui se déroulera dans la semaine du 1^{er} au 5 mars 2021. Lors des entretiens, les candidats présenteront leur équipe, exposeront la perception des enjeux du projet et détailleront leur méthode de travail en insistant sur les modalités de la concertation proposées par chacun. Ils justifieront de la cohérence de l'offre financière avec les moyens mis en œuvre et le respect du planning. Cette phase pourra durer entre 30 et 40 min. Les questions/réponses pourront durer 15 min en suivant.

Un nouveau classement interviendra à l'issue de cette procédure en deux temps.

Renseignements complémentaires : Ils peuvent être obtenus auprès de l'acheteur public à l'adresse et aux coordonnées ci-dessus.

Date d'envoi à la publication : 22 janvier 2021